



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des territoires**

Metz, le 31/01/2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

La responsable de l'unité Police de l'eau

Affaire suivie par :

Tél : 03 87 34 33 22

E-mail : [delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr](mailto:delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr)

à

Monsieur le Directeur  
NEXITY FONCIER CONSEIL  
ZA du Serroir  
54690 LAY ST CHRISTOPHE

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant le projet d'aménagement d'un lotissement « Le Clos des Oiseaux » à Richemont - N°57-2021-00597  
Recevabilité

**RÉF.** : Y:\1. Dossiers PE\2150. EP\RICHEMONT\2021 CLOS DES OISEAUX

**P.J.** : /

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception en date du 27 janvier 2022 des compléments au dossier de déclaration au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le projet d'aménagement d'un lotissement « Le Clos des Oiseaux » à Richemont.

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est désormais complet et régulier.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée et par les tiers dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de la décision.

Une copie du récépissé délivré en date du 19 novembre 2021 sera affichée à la mairie de Richemont ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline Dellinger

Copie :

Mairie Richemont